

Fidèle HABARUGIRA, fidelhabarugira@gmail.com
 Université du Burundi, CRDS

Représentations sur l'intérêt d'apprentissage du français au Burundi

Article reçu le : 11.02.2026 / Accepté le : 30.06.2026 / Publié le : 18.08.2026

Résumé

Cet article vise à comprendre les facteurs qui sous-tendent l'intérêt d'apprendre le français, à travers l'analyse de représentations recueillies en milieu scolaire au moyen d'entretiens semi-directifs et de discussions de groupe. Les données ont été collectées auprès d'enseignants de français, d'autorités scolaires et d'apprenants. Les résultats indiquent que le faible niveau de maîtrise du français entrave non seulement son apprentissage mais aussi celui des disciplines non linguistiques, générant ainsi une motivation inégale chez les apprenants. Ce désintérêt partagé entraîne le désamour pour l'apprentissage de certaines activités pédagogiques: seules les leçons de grammaire ont plus de succès. Pourtant, l'acquisition du français est perçue comme un choix motivé par l'intérêt plutôt que par l'obligation. Malgré le probable relâchement de son enseignement, il reste incontournable parmi les langues enseignées. Enfin, ses fonctions statutaires – langue enseignée, langue d'enseignement et langue officielle – justifient unanimement l'intérêt de son étude. Sa maîtrise s'avère indispensable à des fins scolaires et professionnelles. Dès lors, il est nécessaire de redynamiser la sensibilisation à la lecture et à la prise de parole en français, ainsi que leur promotion.

Mots-clés : représentations, intérêt, apprentissage du français, fonctions statutaires

Representations on learning interest of French in Burundi

Abstract

This article aims to understand the factors underlying interest in learning French through the analysis of representations gathered in schools by means of semi-structured interviews and focus group. The data were collected from French teachers, school authorities, and learners in fourth cycle of basic school. The results indicate that a low level of proficiency in French hinders not only its learning but also the one of non-linguistic subjects, thus generating uneven motivation among learners. This shared disinterest leads to a lack of enthusiasm for learning some educational activities: only grammar lessons are more successful. Nevertheless, learning French is motivated by interest rather than obligation. Despite the likely decline in its teaching, it remains essential among of the thought languages. Finally, its statutory functions as a language taught, a language of instruction, and an official language unanimously justify the interest in studying it. Mastery of French is therefore proving to be more essential for school and professional purposes. It is therefore necessary to revitalize awareness and promotion of reading and speaking in French.

Keys words : representations, interest, learning of French, statutory functions

Pour citer cet article :

HABARUGIRA Fidèle (2026). Représentations sur l'intérêt d'apprentissage du français au Burundi. *Action Didactique*, [En ligne], 9 (1), 211-229. Url. Adresse URL de l'article à ajouter.

Pour citer le numéro :

BELKESSA Lahlou et AIT MOULA Zakia (dir.) (2026). L'enseignement des langues en mutation: études sur les représentations et les pratiques. *Action Didactique*, 9 (1) [En ligne], URL. <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/843>.



Cet article est sous licence Creative Commons : Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International **CC BY-NC-ND 4.0**
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr_CA

Introduction

Au Burundi, le français revêt une importance capitale. Il est enseigné depuis la première année de l'école fondamentale (après l'enseignement préscolaire) et devient langue d'enseignement à partir de la 5^e année. Il est également langue officielle. Ainsi, sa maîtrise est très significative dans la vie scolaire et professionnelle. D'un côté, sa maîtrise est au cœur de la réussite scolaire puisqu'elle peut permettre aux apprenants de s'engager dans les autres activités d'apprentissage (Habarugira, 2025). De l'autre côté, maîtriser le français permet d'accomplir pleinement les tâches assignées dans les différents services administratifs. Les lauréats du système éducatif burundais ont donc un assez important besoin d'être mieux outillés en français pour leur vie professionnelle (Docile, 2023).

Toutefois, le niveau de français n'est pas satisfaisant en milieu scolaire. Plusieurs facteurs expliquent ce faible niveau en français. Pour certains chercheurs, cela est dû aux conditions inappropriées d'apprentissage du français (Ntiranyibagira, Mbonyingingo, Ndayizeye et Nshimirimana, 2023). Il est enseigné dans un environnement marqué par des effectifs pléthoriques et une insuffisance des supports didactiques. Pour d'autres chercheurs, l'insuffisance des occasions de prise de parole en français et la démotivation sont à l'origine du faible niveau en français (Ncabwenge, 2020). En outre, le plurilinguisme instauré à partir de l'école fondamentale a sérieusement perturbé l'apprentissage du français. L'incorporation de l'anglais et du kiswahili (en 2006) a réduit sensiblement les heures du kirundi et du français. Dans une étude réalisée en 2021 par Nduwingoma, Ndayizeye et Ntiranyibagira, les enseignants interviewés ont fait remarquer que les deux langues sont venues pour prendre certaines séances initialement réservées au français. Ils ont souligné que le français reste avec 9 séances par semaine. Les propos de ces enseignants corroborent les constats de Kazoviyo (2019), selon lesquels le temps scolaire a été réduit d'environ deux cents heures par rapport au nombre exigé par l'UNESCO. De même, au quatrième cycle de l'école fondamentale (correspondant à l'ancien collège), le volume horaire du français a été réduit en faveur de l'anglais et du kiswahili : en classe de 7^e, il est passé de 10 à 5 heures par semaine. Ce volume horaire actuel demeure identique pour les classes de 8^e et 9^e alors qu'autrefois, il était de 6 heures, et ce, en plus de la classe de 10^e année.

Il est ainsi évident que l'enseignement du français se heurte à de réels problèmes, ce qui affecte son apprentissage. Dès lors, il convient de se demander si l'intérêt de l'apprendre, autant que d'autres disciplines linguistiques, reste d'actualité. C'est pourquoi nous avons jugé utile d'étudier les représentations des acteurs du milieu scolaire sur l'apprentissage du

français. Mais, qu'est-ce qui rend la maîtrise du français si indispensable ? Nous avançons que cet intérêt s'expliquerait, avant tout, par ses fonctions statutaires. L'objectif de cet article est donc de (re)comprendre les facteurs explicatifs de l'attachement au français, à travers l'analyse de représentations recueillies en milieu scolaire par le biais d'entretiens semi-directifs et de discussions de groupe.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de notre thèse de doctorat en cours, intitulée : « Maîtrise de la production orale et de la lecture au quatrième cycle de l'enseignement fondamental au Burundi : Défis et perspectives ». Certains résultats de cette étude indiquent que les apprenants accusent d'énormes lacunes, tant en savoir-parler qu'en savoir-lire. Celles-ci affectent l'enseignement de ces compétences, ainsi que celui d'autres disciplines non linguistiques. Nous voulons donc savoir si l'intérêt de maîtriser le français est exprimé en milieu scolaire avant d'envisager la mise en place de mesures d'intervention.

1. Cadrage contextuel

Pour aborder cette question centrale, notre article se propose de présenter le statut du français au Burundi ainsi que la situation plurilingue du pays, tout en mettant en lumière ses avantages et ses inconvénients.

1.1. Le français au Burundi

Le français a été introduit au Burundi en 1916 lorsque l'Allemagne céda à la Belgique sa possession du Ruanda-Urundi (Ntahonkiriye, 2007). Dès lors, le français a pris de l'ampleur dans des communications institutionnalisées. Actuellement, il est omniprésent dans différents domaines de la vie du pays, notamment les domaines administratif, scolaire, commercial, juridique et médiatique. Malgré cela, le français n'a pas encore gagné le monopole des préoccupations quotidiennes du citoyen burundais ordinaire (Ntahonkiriye, 2007).

1.1.1. Le français comme langue enseignée et langue d'enseignement

La loi portant statut des langues au Burundi de 2014, en ses articles 6 et 7, stipule que le français est à la fois langue enseignée et langue d'enseignement. C'est ainsi que le décret n°100/078 du 22 mai 2019 portant fixation des langues d'enseignements et échelonnement des langues enseignées à l'école fondamentale distingue le français du kirundi en apportant plus de précisions au sujet d'interventions de chaque langue en tant que langue enseignée et langue d'enseignement. En effet, le français et le kirundi sont des langues enseignées à partir de la première année de l'enseignement fondamental tout en respectant les spécificités de

l'apprentissage de chaque langue (article 6). Le français est langue d'enseignement à partir de la 5^e année (troisième cycle) de l'enseignement fondamental sauf pour quelques cours notamment *Entrepreneuriat*, *Sciences humaines*, *Arts et EPS* (Expression, Physique et Sportive) qui restent toujours enseignés en kirundi (article 5). Les enseignements de l'école fondamentale à l'enseignement supérieur, se donnent en français, à l'exception des cours de langue tels que l'anglais, le kiswahili, le kirundi et le chinois (il est langue enseignée dans quelques facultés et/ou instituts).

1.1.2. Le français comme langue officielle

Le français est langue officielle du Burundi à côté du kirundi et de l'anglais tel que le précise la loi n°1/31 du 3 novembre 2014 portant sur le statut des langues au Burundi. Ce texte réglementaire précise les champs d'utilisation du français étant donné que son objet était de déterminer le statut de la langue nationale, des langues officielles ainsi que leurs domaines d'utilisation. Le français est langue de législation, langue des médias, langue d'administration et langue de communication dans la coopération. Ces champs d'utilisation correspondent en partie à ceux présentés par Jaromír Kadlec :

Les textes légaux au Burundi sont conçus et publiés en français [...]. La situation est très intéressante dans les médias. Les quelques journaux qui paraissent régulièrement au Burundi sont édités en français, et dans une moindre proportion, en kirundi (Kadlec, 2010, p. 187).

Toutefois, en dépit de toutes ces utilisations, le français reste faiblement implanté comme l'explique Ntahonkiriye (2007, p. 2) dans ces termes : « malgré cette hégémonie, le français est, près d'un siècle après son introduction, le privilège d'une minorité d'élites scolarisées ». Le chercheur se réfère aux taux de francophones qu'on dénombre au Burundi comparativement aux autres pays francophones de l'Afrique centrale. Kadlec (2010) confirme ce constat quand il fait remarquer que la position du français au Burundi est moins favorable que dans les autres pays africains situés plus au Nord.

En effet, le chercheur a fait une comparaison du statut et du corpus du français selon six pays francophones, à savoir le Burundi, le Rwanda, la RDC, le Sénégal, la Centrafrique et le Gabon. Les résultats de sa recherche montrent que le statut du français au Burundi est assez bas par rapport aux autres pays francophones de l'Afrique. Cela se remarque à travers le degré d'officialité et celui d'éducation. Il s'observe également aux moyens de communications de masse ainsi qu'aux possibilités économiques et représentations sociales. Les chiffres représentatifs de ces indicateurs sont

de loin inférieurs de ceux des autres pays. De plus, les taux de représentativité du corpus sont faibles. Les indicateurs de véhicularisation ou vernacularisation et d'acquisition du français comme langue première ont un degré de représentativité nul. De plus, les indicateurs d'apprentissage comme langue scolaire, de compétence linguistique et de production langagière sont faiblement représentés au regard des scores obtenus dans les autres pays. Or le mode quasi exclusif de l'apprentissage et de la diffusion de la langue française au Burundi est l'école (Kadlec, 2010).

Tout compte fait, force est de conclure que le français est faiblement implanté au Burundi. Son statut de niveau moyen et son corpus quasi-nul représentent qu'il ne s'est pas encore enraciné : « nous retiendrons donc que le français a un statut moyen et un corpus quasi-inexistant au Burundi, ce qui en fait une langue socialement reconnue, mais faiblement enracinée dans le pays » (Ntahonkiriye, 2007, p. 5).

1.2. Inconvénients et avantages du plurilinguisme scolaire

Le plurilinguisme est fréquent dans de nombreux pays et systèmes éducatifs. Le Burundi est un pays d'hospitalité linguistique étant donné le nombre de langues en usage. En effet, quatre langues, à savoir le kirundi, le français, l'anglais et le kiswahili sont langues enseignées, langues d'enseignement ou langues officielles. Par ailleurs, Mazunya (2016) avance que dans la zone de la Communauté d'Afrique de l'Est (dont le Burundi est membre), on ne peut pas parler d'un multilinguisme fonctionnel sans penser aux rapports entre les langues de scolarisation, plus précisément entre les langues nationales et le français ou l'anglais. C'est par-là qu'il constate que le Burundi a engagé une politique linguistique et une réforme scolaire porteuses du multilinguisme régional, en même temps qu'il est en train de planter le décor d'une didactique intégrée de ce bi-plurilinguisme dans le cadre de la Francophonie.

Si le Burundi est donc multilingue, un bon nombre de personnes notamment les scientifiques ne peuvent pas manquer de se demander ce qu'il va tirer de cette diversité linguistique. Il est cependant évident que l'intégration de cette diversité linguistique en milieu scolaire se fonde sur la soif de voir les citoyens s'ouvrir au monde, s'épanouir et s'intégrer dans la région. En effet, le plurilinguisme est bien plus qu'une compétence linguistique, c'est une ouverture vers le monde et une clé pour l'avenir¹. Les échanges et contacts internationaux sont constants et la maîtrise de plusieurs langues devient plus qu'une nécessité. Pour le Conseil de l'Europe (2022), l'éducation

¹ L'importance du plurilinguisme : un atout pour les élèves du Lycée Français International de Malaga, <https://lfmalaga.com/plurilinguisme/>

plurilingue et culturelle encourage la réflexion critique sur la diversité culturelle, favorise l'éveil et la sensibilité à la dimension linguistique à travers le curriculum, encourage l'autonomie de l'apprenant et valorise sa voix. Concrètement, selon le même Conseil, les compétences plurilingues et interculturelles contribuent à une éducation équitable et inclusive, à la réussite scolaire, à la participation à une culture de la démocratie et à l'intégration sociale. Loin d'être exhaustif, un travail didactique vers le plurilinguisme a besoin de rompre des barrières entre différents types de connaissances (scolaires et non scolaires), acquises dans différentes situations de contact linguistique (Santos, 2007).

En dépit de ces éloges vis-à-vis du plurilinguisme, dans le milieu scolaire burundais, les débats semblent s'orienter vers deux camps opposés. En 2021, Nduwingoma et ses collègues ont réalisé une étude sur les *Représentations d'enseignants de la classe de 5ème année sur l'enseignement-apprentissage bi-plurilingue au Burundi*² dont les résultats font remarquer que le bi-plurilinguisme est considéré à la fois comme un avantage et un lourd fardeau. D'un côté, l'enseignement/apprentissage de plusieurs langues est un atout dans le sens qu'il permet l'accès au savoir et la maîtrise de plusieurs langues, l'intégration dans des groupes donnés et l'entrée en contact avec les autres (Nduwingoma, Ndayizeye & Ntiranyibagira, 2021). De l'autre côté, le plurilinguisme est perçu comme une surcharge linguistique et son enseignement est entaché de plusieurs qualificatifs peu valorisants. Les enseignants le perçoivent comme une source de confusions linguistiques, de non-maîtrise du français, de péril du français, d'obstacle à l'apprentissage. Ce regard négatif est fondé surtout sur le fait qu'en tant que titulaires des classes, ils enseignent toutes les disciplines y compris ces langues alors que tout le monde n'a pas été formé à enseigner toutes ces disciplines linguistiques. Encore plus, il y a même des enseignants qui n'ont jamais appris à l'école le kiswahili³. Les déclarations des enseignants interviewés par Nduwingoma, Ndayizeye et Ntiranyibagira dans une étude réalisée en 2021 nous aident à comprendre davantage cette réflexion:

- (1) L'utilisation de quatre langues dans l'enseignement apprentissage est obstacle pour l'enseignement parce que toutes ces langues sont dispensées par un seul enseignant alors qu'il y a des langues qu'il n'a pas étudiées.
- (2) L'enseignement de quatre langues est venu pour déranger les enseignants et les apprenants. Pour les enseignants, personne n'a appris par exemple le kiswahili durant la formation initiale. Ils enseignent cette langue tant bien

² Rappelons que c'est à partir de la 5^e année fondamentale que le français est à la fois langue enseignée et langue d'enseignement ; le kirundi, l'anglais et le kiswahili étant également enseignés.

³ Nous rappelons que le kiswahili a été intégré dans les écoles avec l'entrée du Burundi dans l'EAC et qu'avant cette période, l'enseignement de l'anglais ne commençait qu'en 8^e année.

que mal. Pour les élèves, l'introduction de l'anglais et du kiswahili constitue un blocage de l'apprentissage du français étant donné qu'ils n'ont pas maîtrisé cette langue d'enseignement-apprentissage.

- (3) Je ne maîtrise pas l'anglais et le kiswahili. Par conséquent, je ne me sens pas vraiment à l'aise lorsque j'enseigne ces deux langues... (Nduwingoma, Ndayizeye, & Ntiranyibagira, 2021, p. 33).

De telles situations sont loin d'amener l'apprenant à bien maîtriser ces langues en général et, en particulier, le français, langue d'enseignement. Par ailleurs, les observations des pratiques de classe faites dans le cadre de cette étude ont révélé que la non-maîtrise des langues par les enseignants est l'une des conditions d'enseignement-apprentissage défavorables pour l'enseignement-apprentissage des langues ; à côté des classes nombreuses, du manque de matériels didactiques et de supports pédagogiques. Cette situation ne peut pas passer sans effet.

2. Méthodes et outils de recherche

Cette étude repose sur la recherche qualitative. Concrètement, nous avons utilisé les entretiens semi-directifs et les groupes de discussion. L'enquête a été réalisée dans les Directions Communales de l'Enseignement de Ntahangwa et de Gitaramuka où nous nous sommes entretenus avec les enseignants de français, les responsables scolaires et les apprenants. Les écoles ont été choisies en fonction de leurs statuts : lycées publics, lycées municipaux ou lycées communaux et écoles fondamentales. Toutes ces catégories ont été représentées. Dans la direction communale de l'éducation de Ntahangwa, l'enquête a été faite dans 10 écoles dont trois lycées publics, quatre lycées municipaux et trois écoles fondamentales. Au niveau de la direction communale de l'éducation de Gitaramuka, l'étude a été faite dans 6 établissements dont un lycée public, trois lycées communaux et deux écoles fondamentales. Dans l'ensemble, 16 enseignants de français, 16 autorités scolaires et 576 apprenants du quatrième cycle ont participé aux entretiens. Ces derniers ont été enregistrés à l'aide d'un smartphone, puis transcrits. Les transcriptions ont été analysées au moyen des logiciels WeftQDA et QDA miner.

3. Résultats et discussions

Cette partie est consacrée à la présentation et à la discussion des résultats. Elle analyse l'impact de la non-maîtrise du français sur le niveau de réussite des apprenants, examine les différentes formes d'intérêt pour l'apprentissage du français, et propose quelques mesures concrètes à mettre en œuvre.

3.1. Motivations contrastées pour l'apprentissage du français

Apprendre une langue et attendre qu'elle soit maîtrisée demande à l'apprenant de s'y intéresser. Il a été ainsi utile que les enseignants et les autorités scolaires s'expriment au sujet de l'intérêt d'apprendre le français.

Tableau 1: Propos des enquêtés sur l'intérêt pour l'apprentissage du français

Codes ⁴	Indicateurs
[18778-18931]	Certains apprenants sont intéressés à apprendre le français tandis que d'autres ne le sont pas.
[8320-8942]	Ils sont intéressés mais si on regarde les attitudes qu'ils affichent dans des leçons de français, je trouve que le niveau a baissé.
[8077-8249]	Ils sont intéressés par le français mais ils disent qu'apprendre le français leur semble difficile et estiment qu'ils vont maîtriser facilement l'anglais ou le kiswahili
[6605-6659]	Les apprenants sont intéressés à apprendre le français.
[8698-8943]	Ils ne sont pas intéressés par le français parce qu'ils sont découragés par le chômage qui se manifeste ici et là.
[7759-7973]	Ils sont intéressés à apprendre le français.

Le tableau ci-dessus montre que d'après les enseignants, la majorité des apprenants (parmi ceux qui sont cités) ne manifestent pas l'intérêt d'apprendre le français. Cela serait dû à leur faible niveau et à leurs considérations vis-à-vis du français où ils le considèrent comme langue difficile. Ainsi, sa maîtrise semble être reléguée au second plan si on en croit nos interviewés :

« Je ne pense pas que des apprenants reconnaissent l'intérêt d'apprendre le français. La majorité d'apprenants ne comprennent pourquoi ils apprennent cette langue. Ils se présentent donc en classe tout en pensant que le français est un cours comme tant d'autres. Ils ne savent peut-être pas pourquoi ils l'apprennent. Ils pensent qu'apprendre le français, c'est uniquement avoir des points. Ils vont reconnaître cet intérêt plus tard » [8377-8477].

Les apprenants ne s'y intéressent plus; le rôle des enseignants devenant ainsi de les conduire vers la découverte de cet intérêt. Ce phénomène de manque d'intérêt pour l'apprentissage du français se répercute sur leur attitude pendant les leçons de français.

⁴Les codes désignent les étiquettes des catégories thématiques créées

3.2. Succès des leçons de grammaire auprès des apprenants

Le désintérêt des apprenants vis-à-vis du français est relatif et s'explique par la complexité de certaines activités, liée notamment à leur faible niveau. Par conséquent, certaines leçons sont plus attractives que les autres. Les activités que les apprenants préfèrent se rapportent à la grammaire, qu'ils trouvent moins difficile que celles de texte ou d'expression:

- Les leçons qu'ils aiment le plus sont des leçons de grammaire. Cela est dû aux recherches qu'ils mènent et l'importance qu'ils accordent à la grammaire [7759-7973] ;
- Les apprenants aiment le plus les leçons de grammaire [18778-18931] ;
- Les apprenants aiment beaucoup les leçons de grammaire parce que dans les leçons de texte, ils ne comprennent pas le message [8377-8477] ;
- Les apprenants aiment le plus les leçons de grammaire [8320-8942].

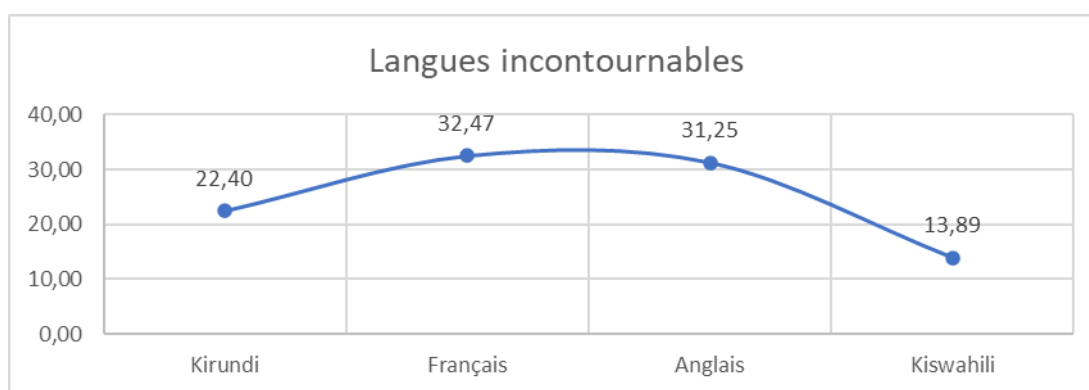
Pour faire face à ce manque d'intérêt d'apprendre le français en dépit de ses fonctions statutaires, il faudrait qu'un bon nombre d'acteurs soient mobilisés. Les enseignants trouvent que c'est un travail collégial : « Même les enseignants des disciplines non linguistiques devraient nous aider en enseignant en français au lieu d'enseigner en kirundi (langue maternelle) » [18778-18931]. En fait, certains enseignants craignent qu'il y ait des enseignants des disciplines non linguistiques qui enseignent en kirundi : « Je sais des collègues qui enseignent les cours des sciences mais qui dispensent les leçons en kirundi. Là, je peux dire qu'ils ne sont pas en train de m'aider dans le développement du niveau de français » [18778-18931]. Ils ne participent donc pas à la maîtrise du français car l'oral est un moyen d'enseignement (Saidane & Fadda, 2017), d'autant plus que les échanges entre l'enseignant et les élèves constituent sans doute l'aspect le plus important de la langue d'enseignement. Les enseignants de français s'attendaient souvent que les apprenants acquièrent certaines compétences par le biais de l'enseignement d'autres disciplines, pour pouvoir les mobiliser dans son apprentissage.

Par ailleurs, les fonctions de base de la langue devraient être acquises en langue de scolarisation (en français pour notre cas) et étendues ensuite et élargies par une utilisation continue et consciente de la langue, et par une réflexion sur la langue dans chacune des matières (Vollmer, 2006). Pour pallier ce défi, Vollmer (2006) propose la mise en place d'un « contrat » entre les enseignants en « langue comme matière » et leurs collègues enseignant des disciplines non linguistiques.

3.3. Apprentissage du français : un choix motivé par l'intérêt plutôt que par l'obligation

Le kirundi, le français, l'anglais et le kiswahili étant quatre langues enseignées, nous avons été curieux de définir la langue que les apprenants trouvent particulièrement utile au point qu'elle mérite d'être incontournable dans leur parcours scolaire. L'intention était de vérifier si la non-maîtrise du français ne serait pas liée au désintéressement des apprenants.

Graphique 1: Langues incontournables



Selon les avis des apprenants, le français est une langue incontournable parmi les autres langues enseignées bien que le score exprimé ne soit pas loin de celui de l'anglais. Les variations ne sont pas énormes mais significatives. Cela témoigne de l'intérêt particulier qu'ils accordent à cette langue et aux langues internationales plus généralement puisque l'anglais obtient un score proche. Les sections scientifiques (BCST, Maths et Phys), informatiques et techniques sont plus récurrentes dans les choix des apprenants. Toutefois, ces derniers n'ignorent pas l'intérêt d'apprendre le français ; ils interpellent tous les apprenants, y compris ceux des sections scientifiques et techniques, à son apprentissage rigoureux.

3.4. Apprentissage du français justifié par ses fonctions statutaires

Les représentations des enseignants de français et responsables scolaires rejoignent ces avis exprimés par les apprenants. L'apprentissage du français est motivé par son enracinement notamment en milieu scolaire et cela, à travers ses fonctions statutaires.

Tableau 2: Statuts du français comme indicateurs de son apprentissage

Codes	Propos des enseignants
[2543-2641]	Oui, il mérite d'être appris car même les cours relevant des sciences sont enseignés en français
[7504-7694]	Vu que le français est une langue d'enseignement et langue officielle, il serait mieux de mettre l'accent sur l'apprentissage de cette langue qui est plus importante.
[6342-6462]	Oui, nous savons que le français est une langue d'enseignement. A base du français, on peut savoir beaucoup de choses.
[5411-5520]	L'intérêt est que le français est une langue officielle, en plus la plupart des affichages sont en français.
[7524-7609]	Oui il est important d'apprendre le français car il est une langue d'enseignement.
[7787-7912]	Tant que le français reste langue officielle , elle est utilisée dans plusieurs domaines du pays, elle reste donc importante.
[6305-6472]	Oui il est important d'apprendre le français parce qu'il est utilisé dans la vie courante (scolaire), on peut suivre les informations sur les radios internationales.
[7947-8208]	L'apprentissage du français au Burundi présente un intérêt capital du moment qu'il est à la fois langue enseignée et langue d'enseignement. Cela implique que les apprenants trouveraient un intérêt de maîtriser le français afin de réussir dans les autres cours.
[2878-2968]	Le français mérite d'être appris parce que la plupart des cours se trouvent en français.
[8469-8609]	Il est donc important d'apprendre le français parce que dans les réunions administratives et écrits professionnels, on utilise le français
[6063-6205]	Il est important d'apprendre le français car c'est une langue enseignée, langue d'enseignement, langue d'administration et langue officielle.

Au regard de ce tableau, l'intérêt d'apprentissage du français est déclenché par ses fonctions statutaires: langue enseignée, langue d'enseignement et langue officielle. La loi n°1/31 du 3/11/2014 portant statut des langues au Burundi précise que le français, en tant que langue officielle, s'impose à tous les services officiels de l'Etat, notamment les organes de gouvernement, administrations, tribunaux, registres publics et les documents administratifs, ainsi qu'à tous les établissements privés qui s'adressent au public. Il est donc important de maîtriser le français afin de bien s'épanouir dans la vie professionnelle et scolaire. A l'école, les lacunes en français affectent son

apprentissage ainsi que celui des disciplines non linguistiques : « Si le français n'est pas bien maîtrisé, les apprenants ne peuvent pas maîtriser les autres cours. Il leur sera donc difficile de maîtriser les mathématiques, la biologie, la chimie puisque c'est la langue d'enseignement » [5005-5454]. La compréhension des matières issues des disciplines non linguistiques dépend donc de la maîtrise du français.

En outre, l'apprentissage du français est justifié par le fait qu'il soit langue de communication et langue internationale. Si cet outil n'est pas maîtrisé, la communication ne sera pas efficace car la communication est subordonnée à la maîtrise d'un outil de communication qu'est la langue, en l'occurrence le français dans notre cas. En second plan, le français en tant que langue internationale, son apprentissage constitue l'ouverture des horizons des Burundais à l'échelle internationale puisqu'il permet d'établir des relations et échanges avec les autres pays. Les déclarations ci-après le précisent bien : « En plus, le Burundi n'est pas une île. Il a besoin d'autres communautés étrangères francophones. Et pour nouer des relations, les échanges doivent se faire en français [18710-19327]. Après l'école, les élèves pourront quitter le pays pour l'étranger » [2528-2626]. Tout compte fait, la maîtrise du français est très utile pour permettre de médium quant à l'apprentissage d'autres disciplines ainsi que dans l'ouverture des horizons des Burundais à l'échelle internationale. Il s'avère donc nécessaire d'investir beaucoup dans son apprentissage.

3.5. Impact des lacunes en français sur le niveau de réussite des apprenants

Le français est à la fois langue enseignée et langue d'enseignement. C'est pourquoi on peut penser que les déficiences en français perturbent nécessairement l'apprentissage d'autres disciplines.

Tableau 3: Impact de la non-maîtrise du français sur la réussite des apprenants

Codes	Indicateurs
[3304-3430]	Oui, car il lui est facile de comprendre les autres matières même les consignes données dans les évaluations (test et examen)
[3000-3096]	La maîtrise du français est la clé de réussite des apprenants même dans les autres disciplines.
[4199-4282]	Les élèves comprennent difficilement les questions posées pendant les évaluations.
[6549-7120]	La maîtrise du français influe sur la réussite des apprenants parce que les apprenants qui ne maîtrisent pas le français (langue d'enseignement) doivent avoir des difficultés à répondre aux questions posées.
[3877-4035]	L'impact de la maîtrise du français sur le niveau de réussite des apprenants est primordial parce que ça permet aux apprenants d'appréhender les autres cours.

[4182-4265]	Les élèves comprennent difficilement les questions posées pendant les évaluations.
[6458-6653]	Si on ne maîtrisait pas le français alors que c'est une langue d'enseignement, on devrait perdre grand-chose. On ne peut pas réussir dans les autres cours dont la matière se trouve en français.
[3952-4088]	Lorsqu'on ne maîtrise pas le français, on doit se perdre dans les autres cours, ce qui fait qu'on doit normalement connaître le français.
[3620-3762]	Quand le français n'est pas maîtrisé, il n'y aura pas de réussite étant donné que presque 90% des cours sont dispensés en français.
[2703-3031]	Si le français n'est pas bien maîtrisé, les apprenants ne peuvent pas maîtriser les autres cours. Il leur sera donc difficile de maîtriser les mathématiques, la biologie, la chimie puisque c'est la langue d'enseignement.

D'après ce tableau, la maîtrise du français est au cœur de la réussite scolaire. Inversement, la non-maîtrise du français a des répercussions négatives sur la compréhension des autres matières et la réussite. Les enseignants regrettent que les apprenants soient faibles au point qu'ils comprennent difficilement les consignes : « puisque nos apprenants ont un faible niveau en français, on peut donner la consigne (pendant l'évaluation) d'« encercler la réponse » mais ils soulignent. On peut également dire « cocher la réponse » mais ils encerclent » [5312-5687]. Ils qualifient ce phénomène de manquement et demandent aux décideurs d'intervenir dans la correction de celui-ci : « C'est trop bizarre. Il faut que les décideurs puissent corriger ce manquement. Moi, je le qualifie de manquement parce qu'un élève qui ne connaît pas le français, ne va pas comprendre les mathématiques, la chimie, la biologie, etc. » [8786-9813]. Quand bien même ils connaîtraient les réponses, ajoutent-ils, ils ne répondent pas correctement aux questions posées et ratent des points.

Un apprenant qui ne maîtrise pas le français pourrait donc rencontrer des difficultés liées notamment à la communication en français et à la maîtrise d'autres matières. Il est ainsi logique qu'il maîtrise le français à fortiori afin qu'il puisse avoir accès à la matière se trouvant dans d'autres cours notamment les disciplines non linguistiques comme la biologie, les mathématiques, la chimie et les sciences humaines. Cela leur permettra également d'acquérir toutes les ressources et d'avoir accès au savoir disponible dans les livres.

3.6. Quelques stratégies à mettre en place

Le statut du français au Burundi implique la nécessité d'un apprentissage solide pour pouvoir comprendre et suivre les cours dispensés en français, interagir, s'exprimer à l'oral, rédiger en français en fonction des exigences de chaque discipline. Il est ainsi indispensable de redynamiser et promouvoir la lecture ainsi que la prise de parole en français. D'autres stratégies ou

mesures s'appuieront sur ces fondamentaux.

3.6.1. Sensibilisation à la lecture et à la prise de parole en français

La sensibilisation à la lecture et à la prise de parole en français comme piste de solution vise à donner aux apprenants le rôle de ces deux compétences afin de les inciter à des pratiques courantes et plurielles. Quant à la promotion de ces compétences, elle vise à inciter les apprenants à participer activement à des activités de lecture et de prise de parole. Ils sont donc des acteurs pour qui ces activités doivent être conçues.

Tableau 4: Sensibilisation à la lecture et à la prise de parole en français

Codes	Indicateurs
[3530-3630]	Il faut que les apprenants maîtrisent la conjugaison et que les enseignants s'expriment en français.
[5168-5278]	CGE ⁵ : suivre de près leurs enfants et les sensibiliser à réviser régulièrement les notes et à parler français.
[7729-7879]	Sensibiliser les apprenants sur la lecture
[6711-6926]	Parents (comités de parents): acheter des livres de lecture aux enfants, proposer des jeux vidéo qui se jouent en français. CGE : Annoncer dans des réunions avec les parents des activités à faire, des propositions.
[8900-9140]	CGE : ce sont toujours des parents et eux aussi, ils doivent contribuer, nous avons très récemment demandé aux parents de réparer les manuels qui étaient, abimés et ils ont répondu positivement à l'appel même s'ils n'ont pas été nombreux.
[4414-4545]	Sensibiliser les apprenants à parler souvent français. Sensibiliser également les enseignants à utiliser fréquemment le français.
[12835-13107]	Aux parents : être au côté de leurs enfants en leur donnant des conseils, en les éduquant, donc en leur donnant un encadrement de proximité pour qu'ils puissent être à la hauteur de ce qui les empêcherait d'apprendre tous les cours en général et en particulier le français.
[5710-5808]	Encourager/sensibiliser les apprenants à parler français, à lire les ouvrages écrits en français.
[6689-6770]	Il faut commencer dès les premiers cycles, inciter les élèves à lire les livres.

⁵ CGE : Comité de gestion de l'école

Ces propres montrent que les parents et les comités de gestion de l'école ont un rôle primordial dans la sensibilisation à la lecture. Les parents ont l'obligation d'acheter à leurs enfants des livres de lecture et les sensibiliser à faire la lecture et à parler couramment français, à l'école comme à la maison. Ils doivent aussi leur proposer des jeux vidéo qui se jouent en français. Les comités de gestion de l'école, quant à eux, ont un rôle similaire à celui des précédents, auquel s'ajoute la proposition d'activités à mettre en œuvre en vue de promouvoir la lecture et la prise de parole en français.

3.6.2. Promotion de la lecture et de la prise de parole en français

Les activités de sensibilisation à la lecture et à la prise de parole devront être accompagnées par d'autres activités qui sont plus concrètes, c'est-à-dire celles qui démontrent avec clarté le rôle et la participation de l'apprenant.

Tableau 5: Promotion de la lecture et de la prise de parole en milieu scolaire

Codes	Indicateurs
[4196-4388]	S'efforcer de parler couramment français en classe ou en dehors de l'école, développer l'esprit de lecture des différents ouvrages, préparer et faire des exposés, adhérer les clubs de français.
[5661-5752]	Animer des clubs de français, faire des récitations poétiques, inciter les élèves à lire des romans.
[7482-7577]	Multiplier des séances de pratiquer le français oral et écrit par les apprenants.
[7742-7872]	Se donner l'obligation de parler/utiliser couramment le français à l'école, puis stimuler au second tour les apprenants français.
[6419-6473]	Fréquenter les bibliothèques, parler souvent français
[10310-10421]	Il faut multiplier les séances d'apprentissage de la lecture et de la production orale et évaluer compétences.
[6574-6760]	On ne peut pas connaître quelque chose sans être corrigé, il faut d'abord avoir l'envie de pratiquer le français, essayer et réessayer sinon parler français ça rentre dans sa pratique.
[21961-22109]	Collaborer avec la direction scolaire pour s'entendre sur les activités à organiser à l'école pour promouvoir la lecture et de la production orale.
[6339-6573]	Oser de parler des fautes pour qu'on les corrige systématiquement. Plus on parle des fautes, on les reconnaît au fur du temps et les corrige systématiquement.

	Il faut d'abord la pratique en français et les corrections se font après.
[6245-6338]	Aimer la langue française, la pratiquer car on ne peut connaître la langue sans la pratique.
[8683-8791]	Pour améliorer les compétences en lecture et en production orale, le ministère devrait refaire le programme

Ces réponses indiquent le rôle des différents partenaires éducatifs dans la promotion de la lecture et de la production orale en français. En effet, le ministère de tutelle a le rôle de réviser les programmes de français en intégrant les matières qui font défaut en lecture et en production orale, notamment les activités ludiques et celles portant sur la fluence et l'expression personnelle de l'apprenant ainsi que le recours aux textes authentiques. Au fait, la réforme du système éducatif proposée par les enseignants et les responsables est un projet phare qui requiert la mobilisation de plusieurs ressources, matérielles et techniques, ainsi que l'intervention de plusieurs acteurs, ce qui exige des moyens importants et de temps. Les églises et les ONG, locales et internationales œuvrant sur le territoire national ont aussi un rôle à jouer en tant que partenaires éducatifs. Elles devraient apporter une pierre à l'édifice en construisant des écoles et des salles de classe et en fournissant des manuels scolaires et de livres de lecture. Ils devraient aussi doter les écoles des bibliothèques équipées en livres de tout genre et créer des centres de lecture. Les responsables des directions communales et provinciales, structures déconcentrées du ministère, pour eux, devraient plaider pour la fourniture des matériels scolaires et supports didactiques en suffisance. Ils devraient aussi participer à l'implantation des clubs de français (club de lecture, club d'expression orale,...) et à la création des concours inter scolaires portant sur la lecture et l'éloquence.

Quant aux enseignants, ils ont pour mission de parler couramment français en classe comme en dehors de la classe afin d'inspirer les apprenants. Leur rôle est aussi de sensibiliser ces derniers à aimer le français par des activités pratiques, notamment en lecture et en production orale. Les enseignants ont également le rôle d'animer les clubs de français et intégrer des activités portant sur la récitation poétique et les représentations théâtrales. Quant aux apprenants, ils doivent parler français plus souvent, intégrer les clubs et faire la lecture au quotidien. Les comités de gestion de l'école et les parents doivent collaborer avec les écoles afin de s'entendre sur les activités à faire pour promouvoir la lecture et la prise de parole en français.

Conclusion

Au Burundi, la non-maîtrise du français est un problème sérieux en milieu scolaire. Un apprenant ayant des lacunes en français éprouve des difficultés à communiquer, tant à l'oral qu'à l'écrit ; par conséquent, son apprentissage, ainsi que celui des disciplines non linguistiques, deviennent lacunaires. Par ailleurs, le faible niveau des apprenants en français est à l'origine de leur motivation inégale pour son apprentissage. Ce désintérêt partagé donne lieu au désamour d'enseignement de certaines activités : seules les leçons de grammaire ont plus de succès. Pourtant, l'acquisition du français est perçue comme un choix motivé par l'intérêt plutôt que par l'obligation. Malgré le probable relâchement de son apprentissage, il reste incontournable parmi les quatre principales langues enseignées (kirundi, français, anglais et kiswahili). De plus, ses fonctions statutaires justifient unanimement l'intérêt de son étude : il est langue enseignée, langue d'enseignement et langue officielle. Sa maîtrise est donc réellement indispensable pour des fins scolaires et professionnelles. Dès lors, il est temps de redynamiser la sensibilisation et la promotion de la lecture et la prise de parole en français.

Références bibliographiques

- Conseil de l'Europe. (2022). L'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie URL. <https://www.ecml.at/Portals/1/documents/about-us/Recommendation%20and%20EM%20FR%20FINAL.pdf>
- Docile, P. (2018). Burundi, un français qui sert mais dont l'oral est mal servi. *Langages, formations et pédagogies: le miroir africain*, 459-475. URL. https://shs.cairn.info/article/OEP_AGBEF_2018_02_0459
- Habarugira, F. (2025), La valeur ajoutée de l'exposé oral dans l'enseignement de l'expression orale en deuxième langues au Burundi, Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels [En ligne], 3(1), 264-284. URL. <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>
- Kadlec, J. (2010). Burundi, pays francophone? *Études romanes de BRNO*, 31(1), 185-189. URL. <https://journals.phil.muni.cz/erb/article/view/26037>
- Kazoviyo, G. (2019). Enseignement des langues africaines au Burundi : dilemme entre intégration régionale et ouverture internationale. *Revue DELLA/Afrique: Didactique et enseignement des langues et littératures en Afrique*, 1(4). Consulté le 8 septembre 2024, URL. <https://revues.acaref.net/wp-content/uploads/sites/3/2021/06/13Gertrude-Kazoviyo.pdf>
- Mazunya, M. (2016). Promouvoir la langue nationale et instaurer un

multilinguisme fonctionnel au sein de l'EAC. *Synergies Afrique des Grands Lacs*(5), 87-98. URL

[.http://www.gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs5/mazunya.pdf](http://www.gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs5/mazunya.pdf)

Ncabwenge, E. (2020). Impact des facteurs sociaux et contextuels sur les performances des élèves en lecture du français.Cas du Burundi. URL. <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:232078>

Nduwingoma, P., Ndayizeye, J., & Ntiranyibagira, C. (2021). Représentations d'enseignants de la classe de 5ème année sur l'enseignement-apprentissage bi-plurilingue au Burundi. *Revue de l'Université du Burundi Série Sciences Humaines et Sociales*(20), 25-37. Consulté le juin 10, 2024, URL. <https://www.researchgate.net/profile/Ntiranyibagira-Constantin/publication/>

Ntahonkiriye, M. (2008). Les jugements linguistiques des bilingues burundais : idéologies diglossiques et insécurité linguistique. *Langues et linguistique*(32), 59-80. URL [.http://www.lli.ulaval.ca/fileadmin/llt/fichiers/recherche/revue_LL/vol32/LL32_59_80.pdf](http://www.lli.ulaval.ca/fileadmin/llt/fichiers/recherche/revue_LL/vol32/LL32_59_80.pdf)

Ntiranyibagira, C., Mbonyingingo, A., Ndayizeye, J., & Nshimirimana, E. (2023). Le statut du français dans le système éducatif burundais: analyse d'un facteur d'échec scolaire. *Revue Interdisciplinaire en Sciences de L'Éducation (RISE)*(1), 33-43. URL [.https://www.researchgate.net/publication/373247729_Le_statut_du_francais_dans_le_systeme_educatif_burundais](https://www.researchgate.net/publication/373247729_Le_statut_du_francais_dans_le_systeme_educatif_burundais)

Saidane, R., & Fadda, I. (2017). La compétence orale dans l'enseignement/apprentissage (cas de master 1 français langue étrangère). Université de Tébessa URL. <https://www.researchgate.net/publication/366003843>

Santos, L. (2007). Plurilinguisme et culture scolaire : l'intercompréhension comme voie de changement. *Ela: Etudes de linguistique appliquée*, 146(2), 205-213. Consulté le 13 juin 2025, URL. https://shs.cairn.info/article/ELA_146_0205?tab=texte-integral

Textes réglementaires :

Décret n°100/078 du 22 mai 2019 portant fixation des langues d'enseignements et échelonnement des langues enseignées à l'école fondamentale. URL. <https://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2019/05/decret-078-2019.pdf>

Loi n°1/31 du 3 novembre 2014 portant statut des langues au Burundi

AUTEUR :

Fidèle HABARUGIRA est détenteur d'un master en didactique du français langue étrangère. Il est maître-assistant à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) du Burundi, rattaché au département des langues et sciences humaines. Il est affilié au Centre de Recherche en Didactique des Disciplines et de Diffusion des Sciences (CRDS) ainsi qu'au Centre de Recherche et d'Etudes en Lettres et Sciences Sociales (CRELS). Doctorant à l'Université du Burundi, son projet de thèse porte sur : « Maîtrise de la production orale et de la lecture au quatrième cycle de l'enseignement fondamental au Burundi : Défis et perspectives ». Il est également auteur et co-auteur de plusieurs articles, dont deux sont disponibles en ligne et d'autres en cours d'évaluation. Il consacre ses recherches à l'enseignement des compétences langagières, notamment l'expression orale et la lecture.